



COMMUNE DE CHAMPS SUR YONNE  
REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'YONNE

---

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

VALANT PROCES-VERBAL

du 20 mai 2025

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Stéphane Antunes, maire.

**Présents** : Joël ADAM, Stéphane ANTUNES, Emmanuel BOUGEROLLE, Laurent BRANEYRE, Isabelle CARVALHO, Brigitte GHYS, Fabien GUEREAU, Anne GUYNOT-DAHLEM, Carole FERNANDES, Laurent GROUD, Pascal LABOURIER, Jean-Pierre NAUDIN, Bernard MAIMBOURG, Vanessa MANFREDINI, Bernard PRIOUX, Karine ROBERT, et Quentin WAGNON

**Absents excusés** : Delphine FRASER (pouvoir à Vanessa MANFREDINI) et Matthieu VILLECOURT (pouvoir à Laurent BRANEYRE)

**Secrétaire de séance** : Quentin WAGNON

**Membre du secrétariat de mairie** : Amandine DOMATTI, secrétaire générale de mairie

**Membres en exercice** : 19

**Présents** : 17

**Votants** : 19 dont 2 pouvoirs

**Date de convocation** : 14 mai 2025

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h30.

**L'ordre du jour est le suivant :**

|  |
|--|
| 1/ Fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne |
| 2/ Compte rendu des décisions du maire par délégation du conseil   |
| 3/ Compte-rendu des adjoints et délégués   |
| 4/ Infos diverses  |
| 5/ Questions diverses  |

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le maire invite le conseil municipal à nommer un(e) secrétaire de séance. Il propose **Quentin WAGNON**, qui accepte.

Ensuite, Monsieur le maire demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2025.

Le conseil municipal **APPROUVE à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 8 avril 2025.

**Voix :**

- POUR : 19
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

1/ Fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne

**Rapporteur : Vanessa MANFREDINI**

**La fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne.**

En date du 17 mars 2025 a été lancée une consultation portant sur la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne.

Les repas conditionnés en liaison froide seront livrés aux restaurants scolaires des deux écoles l'un situé rue de la Croix Bersan sur le site de la salle polyvalente et l'autre Grande Rue sur le site de l'école élémentaire.

A titre indicatif, le nombre moyen de repas à assurer pour l'année scolaire 2025/2026 est d'environ 4000 repas enfants pour la maternelle enfants et 8500 repas enfants pour l'école élémentaire.

La date limite de réception des offres était fixée au 11 avril 2025 12h00. Un seul prestataire a répondu dans les délais : API RESTAURATION.

Le jugement des offres a été effectué selon les critères et pondérations indiqués dans le règlement de consultation détaillés comme suit :

- Prix = 40 points sur 100
- Valeur technique et environnementale de l'offre = 40 points sur 100
- Repas Test = 20 points sur 100

Une commission composée d'élus, d'agents du périscolaire et de parents d'élèves s'est réunie le 15 avril 2025 au soir afin de juger de la qualité des menus proposés par le candidat, qui avaient été livrés le matin même. Une grille test a été distribuée à chaque membre de la commission afin de noter le candidat au vu des sous-critères déterminés dans le règlement de consultation.

Après une première analyse de l'offre, une négociation a été lancée. En effet, l'offre de API RESTAURATION pouvait être améliorée en termes de prix. Un courrier de négociation a été envoyé au candidat, qui a répondu à notre demande dans les délais impartis en remettant un nouveau bordereau de prix unitaires et un nouveau détail estimatif témoin.

Au vu de l'analyse de l'offre détaillée dans le rapport ci-joint en annexe, il est proposé de retenir API RESTAURATION.

Le marché doit être notifié avant l'été, ce qui a conduit à la convocation du présent conseil municipal.

Bernard MAIMBOURG demande quelle est l'évolution notamment tarifaire par rapport au précédent marché et son impact pour la commune et les familles.

Il lui est répondu que les 45 000€ HT représentent un maximum estimatif du coût annuel des repas, et qu'après négociation, l'augmentation du coût du repas est de 4 centimes pour la maternelle et de 5 centimes pour l'élémentaire.

Vanessa MANFREDINI précise que l'augmentation sera prise en charge par la commune pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre ; puis les tarifs de cantine pour les familles seront votés par le conseil municipal pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026 en se basant sur l'indice à la consommation.

Il est passé au vote :

**Vu** la consultation lancée le 17 mars 2025 relative à la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne.

**Considérant** le rapport d'analyse des offres joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE à la majorité** :

- **d'autoriser** le maire à signer la consultation passée selon la Procédure Adaptée (soumise aux dispositions des articles L.2120-1-2°, L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 et R.2172-1 à R.2172-3 du Code de la Commande Publique) relative à la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne.

- **d'attribuer** le marché au prestataire API RESTAURATION selon les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires qui seront appliqués aux quantités réellement commandées.
- **d'inscrire** les sommes correspondantes aux budgets.

**Voix :**

- POUR : 17
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 2 (Bernard MAIMBOURG et Pascal LABOURIER)

**2/ Compte rendu des décisions du maire par délégation du conseil**

- Décision de virement de crédits n°1 de chapitre à chapitre :

| <b>Investissement</b> |  |                |
|-----------------------|--|----------------|
| <b>Dépenses</b>       |  |                |
| <b>CHAP 20</b>        | 2041582 – Subvention autres groupements – bâtiments et installations | 200 000,00 €   |
| <b>CHAP 21</b>        | 21538 – Autres réseaux   | - 200 000,00 € |
|                       | <b>Total Dépenses Investissement</b>                                 | <b>0€</b>      |

Monsieur le maire précise que suite à une demande de la Trésorerie de changement d'imputation concernant le paiement de la rénovation globale de l'éclairage public, un virement de crédit était nécessaire. Ce virement a été fait pour le paiement de l'acompte au SDEY afin de démarrer les travaux courant troisième trimestre 2025.

- Devis n°21 : LAYER remplacement borne WIFI et UTM WATCHGUARD.

A la demande de Bernard MAIMBOURG, Emmanuel BOUGEROLLE précise qu'il ne s'agit pas que d'un remplacement – indispensable – de matériel, mais également de la sécurisation du réseau de la commune.

- Bernard MAIMBOURG trouve exagérés le coût et l'augmentation du label « Villes et villages où il fait bon vivre ».

Monsieur le maire lui répond qu'il doit confondre le prix HT et TTC.

### 3/ Compte rendu des adjoints et des délégués

- **COMPTE RENDU DE L'ADJOINT AUX TRAVAUX, URBANISME ET VOIRIE Laurent GROUD :**
  - Il présente le registre des DIA.
  - Il indique au conseil que la passerelle du Chemin de Groot est actuellement fermée pour une question de sécurité. Une demande a été adressée à la DTT pour connaître la procédure à suivre pour son remplacement.
  - Il rend compte du déroulement du week-end avec le Comité de jumelage qui fêtait son trentième anniversaire.
  
- **COMPTE RENDU DE L'ADJOINTE AU LIEN SOCIAL Brigitte GHYS**
  - Elle explique au conseil que la sortie au Parc de l'Auxois proposée par le CCAS aux Champicaunais n'a provoqué aucune inscription. Le projet sera peut-être annulé.  
Elle rapporte que contact a été pris avec l'UDAF pour un projet d'intervention gratuite aux écoles sur la lutte contre le harcèlement

Vanessa MANFREDINI rebondit sur le sujet. Elle propose une intervention d'Eliau POTIER, référent de l'éducation nationale pour la lutte contre le harcèlement. Coût 600€ ou 300€ si le LPA s'y associe.

Une conversation s'engage ; elle fait ressortir que :

- tous les conseillers s'accordent sur l'importance du sujet.
- Il conviendrait de sensibiliser les enfants et les parents
- la question est de savoir qui doit financer une action qui serait menée puisque visiblement ça ne sera pas l'Etat : commune ou CCAS ?
- Le choix de l'intervenant est à faire.

Brigitte GHYS conclut en indiquant que le CCAS réexaminera la question lors du prochain conseil d'administration.

- **COMPTE RENDU DE L'ADJOINTE A L'ANIMATION Anne GUYNOT-DAHLEM**
  - Elle rappelle que la Fête du Printemps aura lieu vendredi 23 mai à partir de 17h derrière la salle polyvalente, avec un concert de Dopler Effect à partir de 19h30. Elle demande aux conseillers qui pourrait être présent le 23 à partir de 22h30, puis le 24 à partir de 9h pour aider au rangement et au démontage du matériel.

### 4/ Informations diverses

- **Point MSP :** Les travaux avancent vite et bien. Rendez-vous mercredi 14 mai avec des dentistes = au final 3 chirurgiens-dentistes intégreront la MSP et non 2.
- **PPRI :** arrêté préfectoral en date du 17 avril 2025 qui approuve le nouveau PPRI sur la commune de Champs-sur-Yonne.
- **PLUIHM :** lors de la réunion à Escolives, il a été demandé qu'une bande supplémentaire de 50m de plus soit prise en compte route de petit Vaux et route de Toussac. Des nouveaux documents ont été reçus hier où l'ensemble des

remarques semble avoir été pris en compte, dont le rajout de la bande supplémentaire demandée mais sa largeur n'est pas indiquée.

- **Point OAH** : visite de la résidence Grande rue où les travaux avancent, un peu de retard a été pris, les locations ne se feront pas avant septembre.
- **Prochain CM** : 1er juillet 2025 pour l'attribution du marché de travaux aménagement de sécurité et de voirie qui a été publié le vendredi 8 mai avec une remise des offres le 12 juin puis l'analyse des offres et négociation (le cas échéant) par l'ATD.

#### 5/ Questions diverses

- Bernard MAIMBOURG demande si l'absence de poubelles à la halte nautique correspond à un choix délibéré de la CA.  
Anne GUYNOT-DAHLEM lui répond positivement, et ce malgré toutes nos tentatives pour obtenir la réinstallation de poubelles sur le site.
- Une administrée résidant Promenade de l'ouest souligne le problème toujours existant des embâcles dans le bief, non résolu par les propriétaires. Elle demande que la commune agisse pour que le bief soit nettoyé.  
Laurent GROUD indique que cette demande avait déjà été faite à plusieurs reprises par la commune, mais qu'un courrier en recommandé sera envoyé avec une injonction d'effectuer rapidement le nettoyage du bief.

#### La séance est levée à 20H35

Le secrétaire de séance

Le maire,

Quentin WAGNON

Stéphane ANTUNES

#### **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :**

- DE\_2025\_17 : Fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne

| <b>ÉMARGEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX</b><br><b>SÉANCE du 20 mai 2025</b> |                     |                   |
|--|---------------------|-------------------|
| Stéphane ANTUNES   | Anne GUYNOT-DAHLEM  | Laurent GROUD     |
|  |                     |                   |
| Vanessa MANFREDINI   | Emmanuel BOUGEROLLE | Brigitte GHYS     |
|  |                     |                   |
| Jean-Pierre NAUDIN   | Isabelle CARVALHO   | Carole FERNANDES  |
|  |                     |                   |
| Matthieu VILLECOURT  | Laurent BRANEYRE    | Fabien GUEREAU    |
| Abs excusée  |                     |                   |
| Karine ROBERT  | Quentin WAGNON      | Bernard MAIMBOURG |
|  |                     |                   |
| Pascal LABOURIER   | Joël ADAM           | Delphine FRASER   |
|  |                     | Abs excusée       |
| Bernard PRIOUX   |                     |                   |
|  |                     |                   |